

contre une formidable coalition, ensanglanta le territoire de la colonie sans rien changer aux délimitations des frontières ; c'est l'époque des grands exploits du chevalier d'Yberville, l'intrépide marin, et du comte de Frontenac, ce gouverneur de la Nouvelle-France qui, sommé, en 1690, de rendre Québec aux Anglais, répondait, suivant son mot, « par la bouche de ses canons ». Malheureusement la guerre de la succession d'Espagne eut des conséquences plus fatales : le traité d'Utrecht, qui mit fin à la lutte, nous enleva les contours de la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, et, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, la fertile Acadie. L'Acadie, quel souvenir touchant de fidélité et de malheur son nom réveille ! Elle était la plus ancienne de nos colonies françaises en Amérique : son peuple naïf, aux mœurs patriarcales, coupable seulement de ne pas haïr la France, la terre des aïeux, était suspect au maître étranger. Déporter ces laboureurs et ces pasteurs ne le rassurait pas assez : il fallait les disperser. Un jour de l'année 1755, il y avait un demi-siècle que les Acadiens obéissaient docilement à l'Angleterre, on les rassemble par cantons comme de vastes troupeaux : ce qui put s'échapper s'enfuit dans les forêts, mais le reste, au nombre de 12 000, hommes, femmes et enfants, est embarqué sur des navires anglais, puis jeté au hasard sur les côtes des deux Amériques : la mère ici, là le père, les enfants partout.

Pauvre Acadie, son nom même a disparu sous celui de Nouvelle-Écosse : de sa ville, Port-Royal, les Anglais, sujets de la reine Anne, ont fait Annapolis, et la baie française est devenue la baie de Fundy. Ainsi tout a changé de nom, la terre et l'eau ; seul le rapt d'un peuple innocent s'appelle et s'appelle-